

53 %
personnes
couvertes

271 515
allocataires

En Seine-et-Marne, 748 398 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 53 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 41,1 % à 59,7 % selon les communautés de communes.

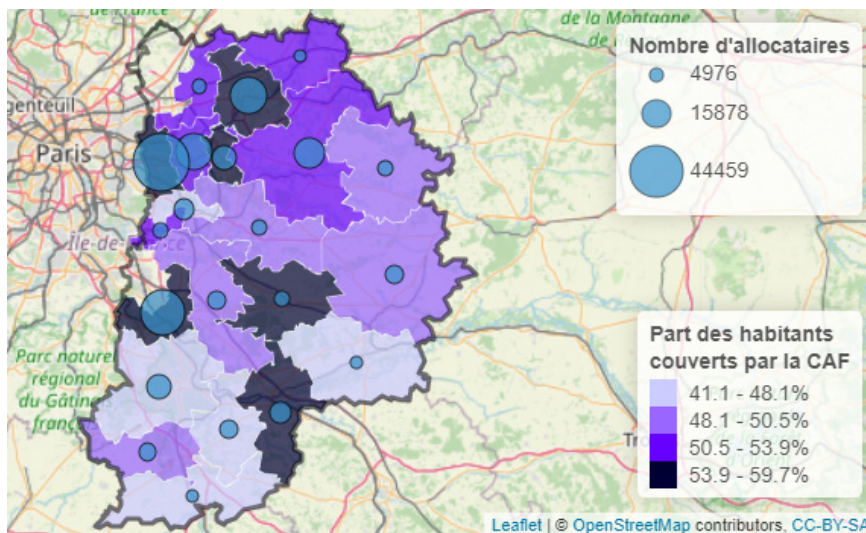
Le département se caractérise par une proportion plus importante de familles avec enfants, 61,6 % en Seine-et-Marne (contre 49 % pour le national) dont 29 % sont des familles monoparentales (30 % au niveau national). 5 046 étudiants bénéficient d'une aide, soit 2 % de l'en-

semble des allocataires (6 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 12 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national).

Un peu plus d'un quart des foyers allocataires (80 552) vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 € par mois. **Dans ces foyers précaires vivent 95 116 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



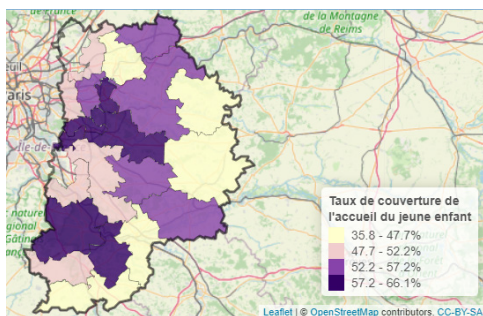
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

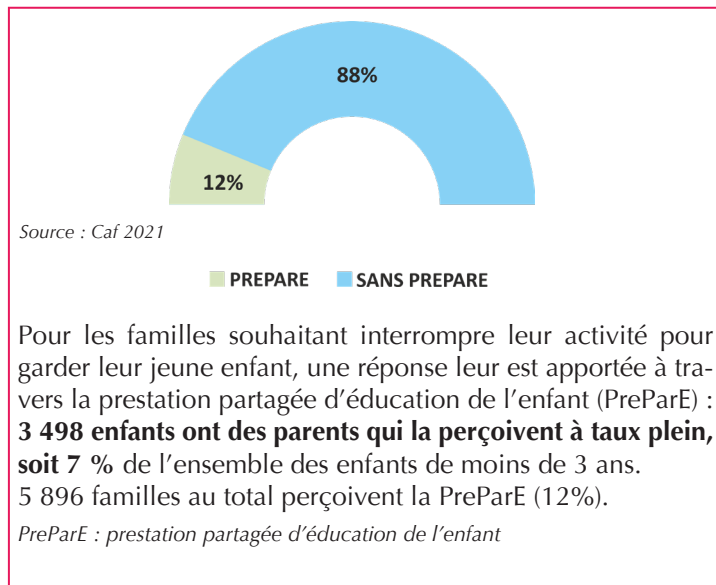
La Caf de Seine-et-Marne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2020, **28 623 places sont disponibles pour les familles.**

La Seine-et-Marne, avec **51 places offertes pour 100 enfants**, dispose d'une capacité inférieure à la moyenne nationale (59 % au niveau national).

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent 18 185 places, soit **64 % de l'ensemble des places offertes.**

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **3 498 enfants ont des parents qui la perçoivent à taux plein, soit 7 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.** 5 896 familles au total perçoivent la PreParE (12%).

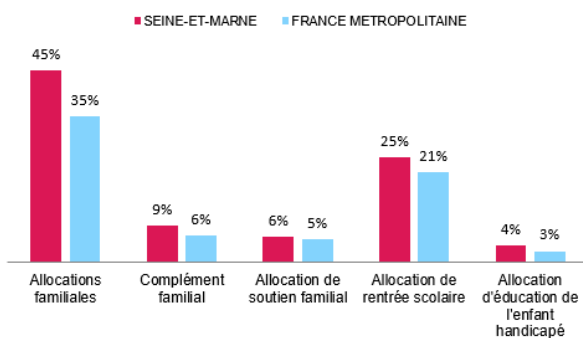
PreParE : prestation partagée d'éducation de l'enfant

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

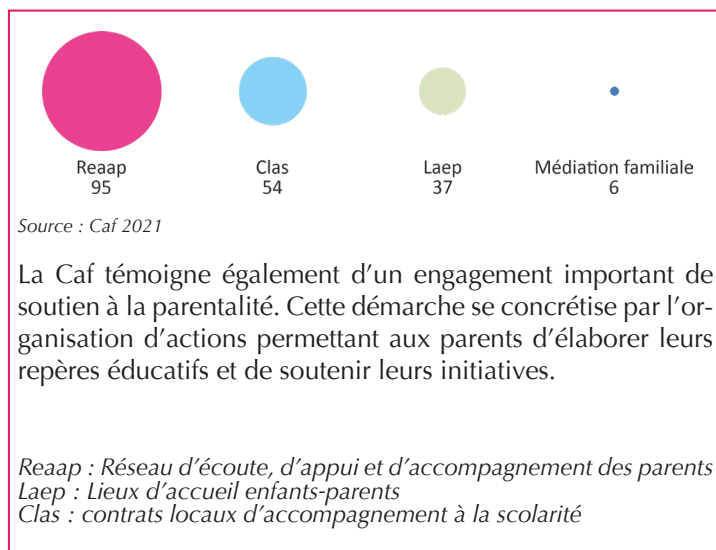
> **45 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 9 % obtiennent un complément familial,

> **25 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

> **6%** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,

> **4%** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2021



> **POUR ALLER PLUS LOIN...**

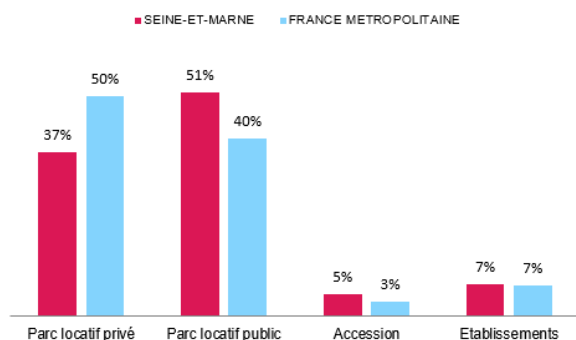
> <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



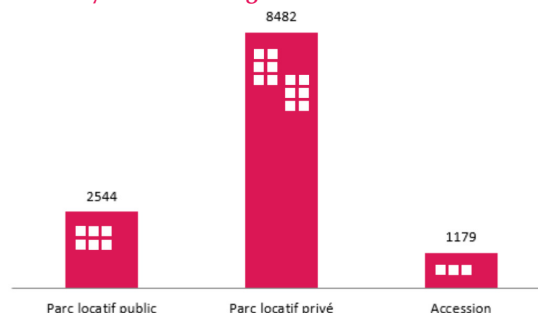
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **88 447 foyers seine-et-marnais** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **213 983 personnes, soit 15 % de la population** totale du département. La Seine-et-Marne se caractérise par une proportion plus importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (51 % en Seine-et-Marne, 40 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, **12 205 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. Sur ces 12 205 foyers, 69 % des allocataires résident dans le parc privé contre 21 % dans le parc locatif public et 10 % sont en accession à la propriété.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



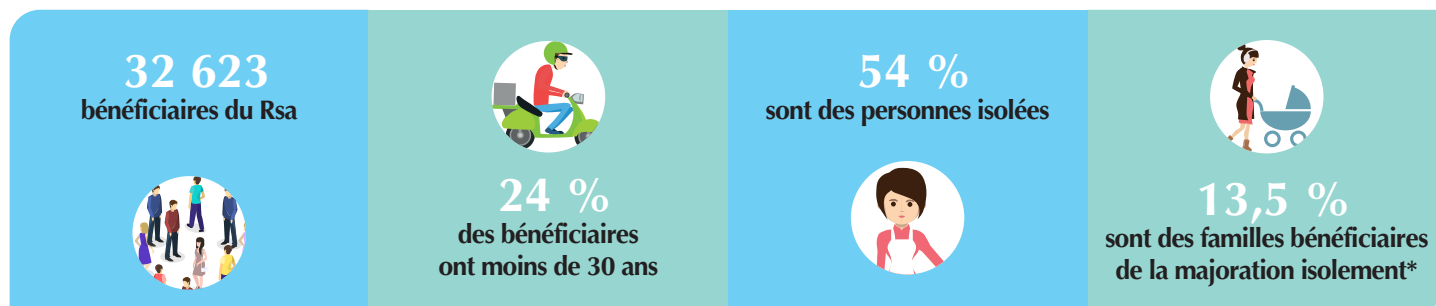
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > Du revenu de solidarité active (Rsa) à **32 623 allocataires**.
- > De la prime d'activité à **85 515 allocataires**. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en vi-

sant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 6 738 foyers en 2021.

- > De l'allocation aux adultes handicapés (Aah) à **19 731 bénéficiaires**. 59 % d'entre eux perçoivent l'Aah à taux plein (60 % au niveau national).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

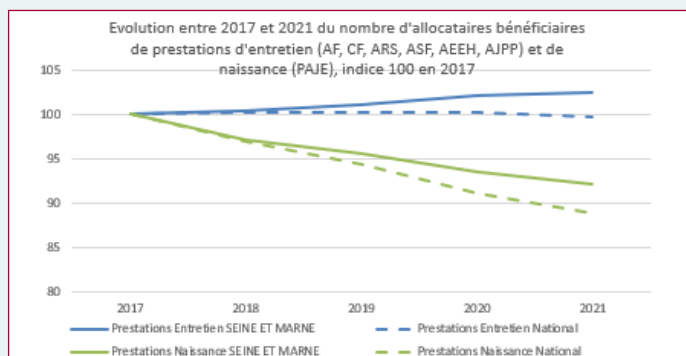


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

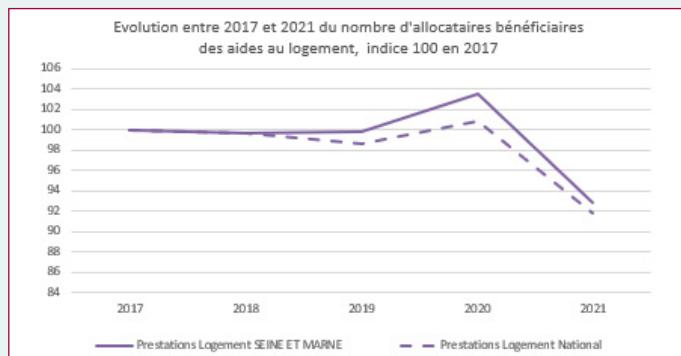
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ce mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



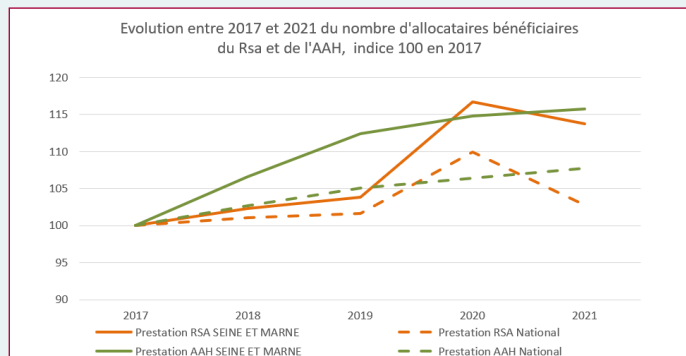
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2021 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

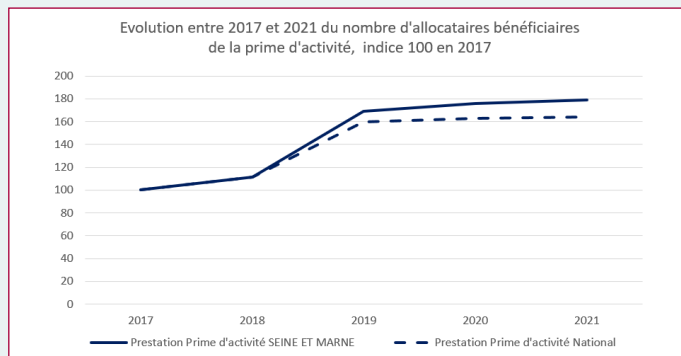
SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif³. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée principalement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁴.

PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenus permettant d'en bénéficier⁵.

La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

En Seine-et-Marne, des actions d'incitation à l'ouverture d'un droit à la prime d'activité sont conduites en partenariat avec la Cpm et l'Urssaf.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁴ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.

⁵ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.